



Bulletin de

l'Union Départementale CGT Savoie

Directeur de Publication : M. Eric GRANATA

Commission Paritaire n° 10 15 S 07 969

Imprimé par nos soins

Prix : 1 €

EDITO

Bimensuel

Bulletin n° 985

du 26 FEVRIER 2015

Novlangue (et ses logiques politiques)...

Ya Basta! (dégage!)

Les éléments de langage, la novlangue, sont utilisés pour faire accepter les différentes casses sociales que nous subissons. Ainsi: la régression sociale, c'est la réforme, les protections des salariés sont des verrous, le travail du dimanche, c'est la liberté, l'assouplissement des procédures de licenciement, c'est l'emploi, les valeurs de la CGT, c'est le conservatisme et le 49-3, contrairement à ce que disait le Président de la République en 2006, c'est la démocratie.

Écoutons aussi Macron, le ministre des patrons déclamer : « si j'étais chômeur, je n'attendrais pas tout de l'autre ». Et les 41 milliards du Pacte d'Irresponsabilité qui doit créer selon la promesse de Gattaz 1 million d'emplois ? à quoi servent-ils ?

C'est qui les assistés ?

Y'a pas de quoi fermer la télé et lire la NVO là?

Ya basta! Tous en grève le 09/04.

Rajoutons une couche dans la colère: nous apprenons que le nouveau PDG du groupe français pharmaceutique SANOFI aura un "bonus de bienvenue" de 4 millions €. Et pour quoi faire ? Virer des salariés et arroser les actionnaires d'encore plus de dividendes. En 2014, ils ont palpé 3,7 milliards €

Ya basta! Tous en grève le 09/04.

Revenons sur les suites de l'ANI "dialogue social", qui, pour rappel, n'a pas été signé par l'ensemble des Organisations Syndicales (OS). Valls, recevait le 25/02 les OS pour élaborer une "loi Travail" qui abonderait dans le sens du MEDEF :

1^{ère} étape: fusionner les Instances Représentatives des Personnels (IRP), délégué du Personnel (DP), Comité d'Entreprise (CE) et Comité Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail (CHS-CT)

2^{ème} étape: attaquer une nouvelle fois les 5,5 millions de Privés d'Emplois. Alors que les effets dévastateurs des **droits rechargeables non épuisables** ont à peine commencé à produire leurs effets, Valls veut fusionner le RSA activité et la PPE (Prime Pour l'Emploi) pour diminuer encore les maigres droits des victimes du système de production capitaliste. Rappel : seulement la moitié des Privés d'Emploi sont indemnisés.

3^{ème} étape: la remise en cause des 35 h en privilégiant les accords d'entreprise aux conventions collectives et au Code du Travail.

Et ça se dit de gauche ??? Ya Basta.

Examinons attentivement les programmes des candidats pour les élections départementales des 22 et 29 mars et votons massivement pour celles et ceux qui proposent des réponses aux besoins sociaux des salariés, des privés d'emploi, des étudiants et des retraités.

Pour conclure cet éditto, revenons sur les CE.

Il y a 70 ans, grâce au Ministre Communiste Ambroise Croizat, naissait cette instance qui ne se réduit pas, comme le font certaines OS, à distribuer des spectacles à prix réduits.

Ils servent surtout à contrôler les comptes des entreprises et à l'expression des salariés. D'ailleurs, il serait temps de développer de nouveaux droits pour les salariés vu l'état des entreprises...

Après la loi dite de "sécurisation" de l'emploi de 2013 qui a réduit les délais de consultation et d'expertise, la loi Macron/patron veut restreindre la publication des comptes et dépenaliser le délit d'entrave au CE.

Prochaine étape : la "loi Travail"?

Ya basta! Tous en grève le 09/04.

Comme les salariés d'Alpina, du Chauffage Urbain de Chambéry, d'Euriware au Bourget, luttons!

Pensons à remplir le questionnaire inclus dans ce bulletin. Il permettra d'affiner la réflexion de la CE de l'UD du mercredi 4 mars.

Eric GRANATA

SOMMAIRE

Page 1	EDITO
Page 2	LA VIE DES SYNDICATS
Page 3	AGENDA
Page 4-5	8 mars
Page 6	Action Retraités
Page 7-8	120 ans de la CGT
Page 9	Comités d'Entreprise
Page 10	VO IMPOTS—GUIDE JURIDIQUE
Page 11	Cinéma.....
Page 12	MACIF
ENCART	QUESTIONNAIRE 9 AVRIL

La vie des syndicats et de l'UD

ALPINA



EN GREVE

Du lundi 16 au jeudi 19 février, les militants CGT accompagnés des salariés ont été en grève pour dénoncer un projet de réorganisation des équipes qui entraînait des baisses de salaires.

Extrait du tract diffusé dans l'entreprise :

« La NAO (Négociation Annuelle Obligatoire) s'est déroulée en ce début d'année et le bilan n'est pas satisfaisant.

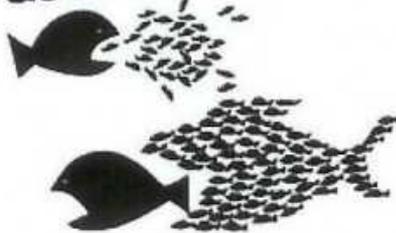
La direction a décidé de n'accorder que 25 € bruts d'augmentation (**pour rappel l'année dernière nous avons obtenu 35 € bruts**) ce qui ne correspond en aucun cas à nos revendications salariales.

La direction justifie cette faible augmentation par la suppression des jours de carence en cas de maladie pour les ouvriers. Cette décision n'est en fait qu'une mesure d'équité puisque le reste du personnel en bénéficiait déjà. Il a fallu se battre pour l'obtenir. **La direction ne veut rien accorder de plus dans la négociation annuelle obligatoire.**

Au final, il n'y aura pas réellement d'augmentation pour beaucoup de salariés et pour certains ce sera même une diminution de salaire. **En effet, la direction veut changer les horaires des postes :**

- 2 x 8 pour le conditionnement
- 3 x 8 pour une partie de la fabrication.
- Cela représente une perte de 70 € à 120 €.

**C'EST TOUS
ENSEMBLE
QU'IL FAUT LUTTER**



Nous faisons donc le constat que le résultat de cette NAO est négatif pour certains et pour la majorité très insuffisant.

Après notre dernière assemblée générale, nous avons consulté le personnel et la conclusion était que cela était inacceptable. »

La cohésion et la solidarité des salariés ont permis aux militants CGT de créer un rapport de force favorable à la concrétisation de leur plate-forme revendicative.

Reynald, délégué syndical, au nom de tous les salariés Alpina Savoie, remercie tous les camarades qui sont venus les soutenir, à ceux qui n'ont pu venir mais qui par un mot, un message leur ont donné le courage de tenir. « Il s'agissait pour mes collègues et moi d'un baptême du feu. Aujourd'hui nous sommes fiers de notre victoire et de la façon dont nous avons mené le combat.... »

Leurs revendications ont été entendues : **50 € d'augmentation**, la **fin des jours de carence** pour l'ensemble des salariés, **7 embauches** dans différents secteurs et la remise en cause de la nouvelle organisation. Cependant, la direction a refusé de payer les jours de grève mais après négociation ils pourront être pris en congé, RTT ou récupération, il n'y aura ainsi pas de perte de salaire en février.





→ 1^{er} MARS

à 22h20 dans « La Case du Siècle »
sur **France 5**.

SYNDICATS, HISTOIRE D'UN CONTRE POUVOIR

Auteur(s) : Elisabeth DREVILLON &
Richard MICHEL

> Réalisation : Elisabeth DREVILLON

Pour regarder les bandes annonces :

Premier épisode : [https://
vimeo.com/118915733](https://vimeo.com/118915733)

Second épisode : [http://
vimeo.com/119548432](http://vimeo.com/119548432)

→ MARS, POUR INFO.....

Le **4.03.2015** : CE de l' UD à Montmélian

Le **13.03.2015** : Débat public avec deux Sénateurs à Grenoble sur la loi du vieillissement

Le **19.03.2015** : Rencontre des Comités Régionaux et des CESER en présence de Philippe MARTINEZ.

Journée internationale des droits des femmes

MOBILISÉ-E-S LE 8 MARS

COMME TOUTE L'ANNÉE POUR FAIRE DE L'ÉGALITÉ UNE RÉALITÉ

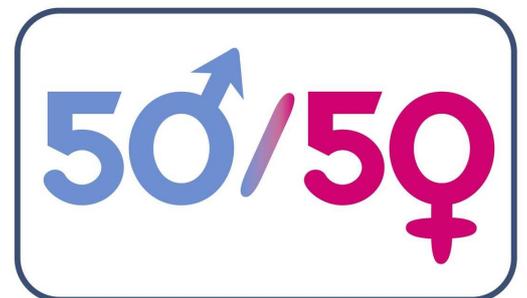
"Antoinette", le mensuel des femmes de la C.G.T., écrit, dans son n°1 de mars 1964, que "ce sont les ouvrières Américaines qui ont commencé : elles ont fait grève le 8 mars 1857, réclamant la journée de 10 heures, l'augmentation des salaires, l'égalité pour un travail égal, la création de crèches et le respect de leur dignité, pour cela, elles ont envahi les rues de New York, s'opposant à la police, qui charge, tire et tue". Mythe ou réalité, les polémiques existent...

Toutefois en 1975, l'Organisation des Nations Unies proclame le 8 mars comme Journée internationale des femmes "pour célébrer la lutte historique concernant l'amélioration des conditions de vie des femmes".

Le 1er août 1980, Vigdis Finnbogadóttir est élue à la présidence de la République d'Islande : elle est la première femme au monde à obtenir ce titre au suffrage universel.

D'autres dates à garder en mémoire pour ne pas oublier que ces droits dont nous disposons aujourd'hui sont le fruit de la lutte de nos aîné(e)s.

1944 Droit de vote et d'éligibilité des femmes
1946 Arrêt des abattements sur les salaires féminins
1965 Droit des femmes à avoir un emploi sans autorisation de leur mari
1975 Droit à l'IVG
1998 Loi instaurant la parité en politique



La période actuelle, avec les tentatives de remise en cause du droit à l'avortement ou encore la volonté d'enfermer les femmes comme les hommes dans des stéréotypes et des identités prédéfinies, montre pourtant que **ces droits ne sont jamais acquis**.

Dans le cadre de la **loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes** votée en août 2014, la CGT a obtenu :

- L'obligation pour les entreprises d'évaluer et de lutter contre les discriminations sur l'ensemble de la carrière
- L'obligation pour les branches de vérifier si les classifications et les grilles salariales ne sont pas discriminantes pour les femmes
- L'évaluation sexuée des risques professionnels par les CHSCT pour éviter que la pénibilité des métiers à prédominance féminine ne soit sous-évaluée.

Il faut continuer notre lutte pour faire appliquer au sein de nos entreprises et services ce principe d'égalité.

HISTOIRES DES FEMMES

1942-2008 : Iréna Sendler

Elle demanda pendant la 2^{ème} guerre mondiale à aller travailler dans le Ghetto de Varsovie, comme plombier, serrurier.

Elle avait une motivation bien particulière. Elle connaissait les plans d'extermination des nazis envers les juifs, elle était allemande.

Irena a caché des enfants dans le fond de sa boîte à outils qu'elle transportait à l'arrière de son véhicule ainsi qu'un grand sac (pour les enfants plus grands).

Elle avait aussi un chien à l'arrière qu'elle a entraîné à aboyer quand les soldats allemands la contrôlaient à l'entrée et à la sortie du ghetto.

Les soldats ne pouvaient rien contre le chien qui couvrait en fait le bruit que pouvaient faire les enfants. Elle sauva 2500 enfants en les cachant ainsi.

Elle a été proposée pour le prix Nobel de la Paix, mais n'a pas été retenue; c'est Al Gore qui fut primé pour son film sur le réchauffement de la planète.



La jeune Pakistanaise Malala Yousafzaï, icône mondiale du combat pour l'éducation des filles, a reçu, mercredi 10 décembre à Oslo, le prix Nobel de la Paix. Elle s'est engagée à lutter jusqu'au jour où elle verrait « tous les enfants à l'école ».



« *Bella ciao* » est un chant de révolte italien qui célèbre l'engagement dans le combat mené par les partisans de la seconde Guerre mondiale contre les troupes allemandes de la République sociale italienne durant la Guerre civile. Les paroles ont été écrites fin

1944 sur la musique d'une chanson populaire que chantaient au début du xx^e siècle les *mondine*, ces saisonnières qui désherbaient les rizières de la plaine du Pô et repiquaient le riz, pour dénoncer leurs conditions de travail. Elle est chantée depuis 1963 dans le monde entier comme un hymne à la résistance.

Action des retraités

Le lundi 9 février huit organisations de retraités, l'UCR-CGT, UCR-FO, UNAR-CFTC, SFRN-FSU, UNIR-Solidaires, UNRPA-Ensemble et solidaires, FGR-FP, LSR, publiaient un communiqué commun, appelant à la mobilisation des retraités autour de quatre thèmes :

- 1) la baisse du pouvoir d'achat,
- 2) la dégradation des conditions d'accès aux soins,
- 3) le délitement des services publics,
- 4) le report scandaleux de la mise en œuvre de la loi d'adaptation de la société au vieillissement.

Depuis elles ont décidé d'une journée d'action, le 17 mars.

Ce sera l'occasion de dire haut et fort que c'en est assez de piocher dans les poches des retraités et des salariés, quand on sait l'augmentation des profits réalisés par les sociétés du CAC 40, généreusement distribués aux actionnaires, l'ampleur de la fraude fiscale en France et en Europe, qui coûte 2000 milliards d'euros par an à l'Europe ! Et la loi Macron qui fait un cadeau de 900 millions aux dirigeants des grandes entreprises...

Contre le 49.3
utilisons
L'article 17.9
du syndicalisme

17 MARS Huit syndicats de retraités appellent à des actions

9 AVRIL Appel CGT, FO et Solidaires c'est tous ensemble !

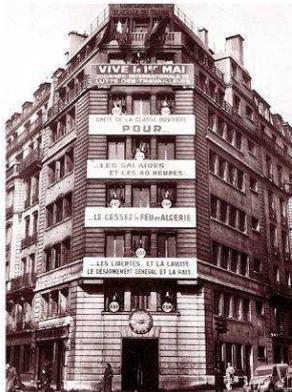
Syndicat CGT des Retraités de Chaumont



Le **17 mars** il faudra du monde et faire beaucoup de bruit... et on continuera le **9 avril** avec la même énergie et d'une seule voix ?

La CGT a 120 ans

Sept conférences, un même objectif : partager notre histoire



Dans le cadre du 120e anniversaire de la CGT, l'Institut CGT d'histoire sociale organise un cycle de conférences retraçant le long parcours de la première centrale syndicale. Parce qu'il nous paraît essentiel de connaître le passé pour mieux appréhender les défis actuels, ce cycle de sept conférences a l'ambition d'apporter une vue globale de l'histoire de la CGT. Pour cela, nous avons sollicité des spécialistes reconnus de chacune des périodes traitées. Ces conférences représentent donc une source de connaissances primordiale pour le monde du travail d'aujourd'hui.

- ☺ **Mardi 3 mars 2015**, de 14h à 16h, au siège de la CGT à Montreuil

Le syndicalisme révolutionnaire

Conférence présentée par **Jacques Julliard**, historien, journaliste, ancien responsable syndical

- ☺ **Mardi 17 mars 2015**, de 14h à 16h, au siège de la CGT à Montreuil

La CGT face à la Nation : l'épreuve de la Première Guerre mondiale

Conférence présentée par **Jean-Louis Robert**, historien, professeur émérite à l'Université Paris I Panthéon-La Sorbonne



🕒 **Jeudi 2 avril 2015**, de 14h à 16h, lieu à définir

La CGT du Front populaire à la Libération : syndicalisme de masse et de conquêtes sociales

Conférence présentée par **Antoine Prost**, historien, professeur émérite à l'Université Paris I Panthéon-La Sorbonne

🕒 **Mardi 16 juin 2015**, de 14h à 16h, au siège de la CGT à Montreuil

La CGT dans la guerre froide (1947-1962)

Conférence présentée par **Michel Pigenet**, historien, professeur émérite à l'Université Paris I Panthéon-La Sorbonne, modérateur du Conseil scientifique de l'IHS-CGT

🕒 **Mardi 13 octobre 2015**, de 14h à 16h, au siège de la CGT à Montreuil

Autour du mouvement de mai-juin 1968 : conquêtes et programme commun

Conférence présentée par **Danielle Tartakowsky**, historienne, professeure et présidente de l'Université Paris VIII Vincennes-Saint-Denis

🕒 **Mardi 8 décembre 2015**, de 14h à 16h, au siège de la CGT à Montreuil

Le temps des turbulences : la CGT face aux crises (1977 jusqu'à aujourd'hui)

Conférence présentée par **René Mouriaux**, politologue, docteur d'Etat en science politique.
Entrée libre Inscription [obligatoire: obs@ihs-cgt.fr](mailto:obs@ihs-cgt.fr) ou 01 55 82 81 13

120 ans de la CGT

Les 75 délégués du 7^{ème} Congrès National Corporatif de Limoges des 27 et 28 septembre 1895 avaient pour ambition de réunir l'incroyable diversité de la classe ouvrière dans un « plan général d'organisation corporative ». Ci-dessous un extrait du livre « CGT Le premier siècle 1895. 1995. »

18 Bourses du Travail et différentes fédérations professionnelles étaient représentées pour la création de notre CGT.

N°	Noms et Prénoms	Profession	Domicile	Syndicat ou groupes représentés
1	Anselme Louis	ouvrier en métaux	Paris	syndicat des ouvriers canonniers
2	Allouane Jean	typographe	id.	id. des typographes
3	Antkowiak François	ouvrier	id.	id. des maçons
4	Lombard François	ouvrier	Limoges	chambre syndicale des ouvriers bouillonniers
5	Briatte Alfred	journalier	Paris	syndicat des ouvriers en bâtiment
6	Boisson Louis	ouvrier à la ville	id.	id. des ouvriers en bâtiment

CITOYENS, DORMEZ EN PAIX !

Il est de bon ton dans les cabarets ouvriers de se gausser des fonctionnaires de notre très cher ministre de l'Intérieur. Or, il faut reconnaître à ces argousins patentés, affectés à la Police des Chemins de fer, une irréprochable conscience professionnelle. En témoigne cet "Etat nominatif" dressé par leurs soins de tous les délégués au Congrès. Citoyens dormez en paix, la police veille !

Nous avons demandé aux Archives Départementales de la Haute Vienne le document complet pour savoir si la Savoie était représentée :

Hélas Non ! Ni aucune trace de la présence de cheminots, alors que l'on sait qu'ils étaient représentés et que le premier Secrétaire Général de la CGT fut le cheminot Laglaize dont le nom ne figure pas sur ce document :

A noter que seules 3 ouvrières en grève (les conseillères de Limoges)ont été invitées à ce Congrès alors que les femmes représentaient à l'époque entre le quart et le tiers de la classe ouvrière ;

Rassurez-vous, elles ont su prendre leur place dans les syndicats et dans les luttes depuis. Et c'est tant mieux parce que « c'est pas que nous qu'on doit s'taper tout le boulot » !

Pour l'IHS CGT Savoie Jean Paul Desêtres

De février 1945 à mai 1946, la longue naissance des **COMITES D'ENTREPRISE**

Extrait N° spécial cahiers de l'institut CGT
d'histoire sociale 02/15

En octobre 1945, la gauche gagne les élections et Ambroise Croizat, secrétaire général de la Fédération CGT de la Métallurgie, devient ministre du travail. Dans la foulée, Albert Gazier, secrétaire de la CGT, dépose une proposition de loi ambitieuse qui trouvera pleinement sa place dans la loi du 16 mai 1946. Ce texte fonde véritablement les comités d'entreprise. Le CNPF, nouvellement constitué, s'y oppose. La nouvelle loi double le nombre des entreprises assujetties en réduisant le seuil d'effectifs de 100 à 50 salariés ; elle accorde surtout aux CE un droit de consultation (et non seulement d'information) sur l'organisation et la marche générale de l'entreprise, un droit d'information obligatoire sur les bénéfices, l'assistance d'un expert-comptable et la communication des documents remis aux actionnaires.

Le nombre des CE augmente alors rapidement. Avec le transfert des œuvres sociales patronales existantes aux CE, qui en assurent désormais la gestion pleine et entière, et les réclamations syndicales en matière de contribution patronale, un important réseau de centres de vacances et d'activités sociales et culturelles se développe à travers la France. Parallèlement, les nationalisations favorisent la mise en place de grands CE. Si la CGT rappelle à ses militants que le rôle des CE est d'abord économique avant d'être social, une campagne contre les « portes-serviettes » est aussi menée pour dénoncer les risques de glissement vers la collaboration de classes.

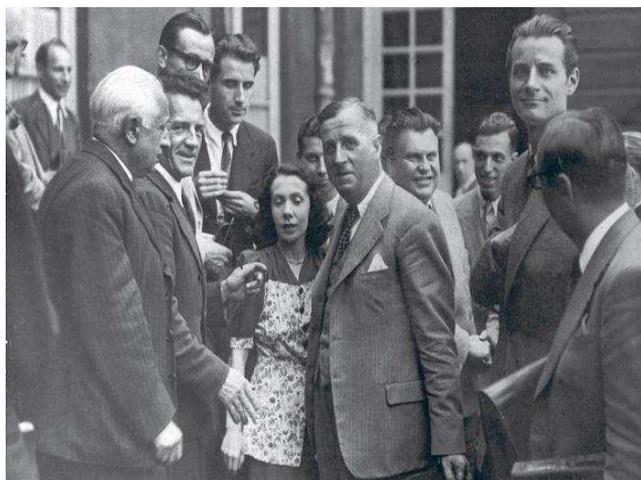
Une conquête à préserver et à améliorer.

La loi du 16 mai 1946 a connu, depuis, plusieurs modifications. Après 1968, la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise a des répercussions positives sur le fonctionnement des CE. L'activité syndicale et le lien avec l'ensemble des élus des institutions représentatives du personnel sont renforcés. Dans de nombreuses entreprises occupées pendant les luttes de 1968, les activités sociales des CE vont aider à la lutte et réunir les salariés, donnant une autre dimension aux CE.

Avec l'arrivée de la gauche au pouvoir, les lois « Auroux », en 1982, améliorent la législation antérieure, notamment avec la création d'une subvention de fonctionnement de 0,2 %, distincte de la dotation

pour les activités sociales et culturelles. Les comités de groupes sont créés et les attributions économiques des CE renforcées même si celles-ci demeurent essentiellement consultatives.

En mars 1993, la loi « Balladur », enclenche une importante marche arrière. C'est le cas également depuis 2003 avec le vote de plusieurs lois qui visent à



Marcel Paul et Ambroise Croizat (au centre) à la sortie du conseil des ministres le 2 juillet 1946

réduire les droits sociaux. Mais, malgré ces attaques, malgré un contexte négatif marqué par la multiplication des licenciements, l'affaiblissement des syndicats et la forte résistance du patronat, les principes fondateurs de 1946 demeurent toujours vivants. La menace grandit pourtant



La gestion des cantines relève des attributions du comité d'entreprise.



À commander à l'UD ou sur internet www.nvo.fr

La VO Impôts, le numéro 1 des guides fiscaux, est le magazine qui dévoile toutes les clés pour ne pas payer 1€ de trop. Réalisé par les journalistes juristes et experts fiscaux de la NVO, ce hors-série paraît tous les ans depuis plus de 50 ans. Il est spécialement connu pour la précision de son barème fiscal et la valeur sûre de ses chiffres.

Qu'est-ce que les contribuables payent ? L'impôt est-il injuste ? Où va l'argent du contribuable ? Qui est trop imposé ? Quelles sont nos propositions pour un système fiscal plus équitable et efficace ? VO Impôts, c'est aussi un dossier pour comprendre la réforme fiscale.



Un doute sur une nouvelle loi ? Besoin de quelques repères ?

Découvrez toutes les nouvelles réformes passées au crible par l'équipe spécialisée en

droit de la NVO, dans le guide juridique 2015.

Quoi de neuf dans la nouvelle édition 2015 ?

- La complémentaire santé
- Le compte personnel de formation
- La maladie professionnelle
- Le compte de prévention pénibilité
- La retraite progressive
- Le cumul emploi/retraite
- Le contrat de sécurisation professionnelle

COMMANDEZ LE VITE ET RECOMMANDEZ LE !



La Sociale

Le nouveau film de Gilles Perret

Depuis plusieurs mois, Gilles Perret travaille avec Michel Etiévent, historien, sur la préparation de son prochain film consacré à l'histoire de la Sécurité Sociale : d'où elle vient, comment elle a été mise en place, qu'est-elle devenue et que pourrait-elle devenir ? Nous connaissons mal cette histoire et pourtant elle bénéficie à 60 millions de français ! C'est un sujet d'actualité tant cette institution au budget supérieur à celui de l'état attire les convoitises et suscite des remous depuis plusieurs décennies.

Ce film documentaire s'intitulera « La Sociale ». Il est destiné à la télévision et au cinéma

Bientôt, il va falloir débiter la production, c'est-à-dire dépenser beaucoup d'argent. Vous nous voyez venir ? Vous faites partie des nombreux souscripteurs qui ont rendu possible la belle aventure du film précédent : « Les Jours Heureux ».

Nous faisons de nouveau appel à vous pour nous permettre la mise en route de ce film dans les plus brefs délais.

Vous pouvez dès à présent souscrire en commandant par avance le DVD du film. Celui-ci vous sera envoyé 4 mois après la sortie du film au cinéma

Bien sûr, vous serez tenus au courant régulièrement des avancés du projet par une lettre d'information. Mais ça, vous avez l'habitude

Suite au décès de Fabrice Ferrari, collègue, copain et producteur de La Vaka, Gilles Perret s'associe cette fois-ci avec un ami de longue date, Jean Bigot, de Rouge Productions. Cette petite société indépendante produit notamment les films de Marcel Trillat et quelques fictions.

C'est une nouvelle belle aventure qui commence et qui suscitera bien des débats. Nous en sommes sûrs. Comme d'habitude, nous comptons sur vous !

Voici le lien pour tous les renseignements: aller sur www.lasociale.fr

Résumé

Il y a 70 ans, les ordonnances promulguant les champs d'application de la sécurité sociale étaient votées par le Gouvernement provisoire de la République. Un vieux rêve séculaire émanant des peuples à vouloir vivre sans l'angoisse du lendemain voyait enfin le jour. Le principal bâtisseur de cet édifice des plus humaniste qui soit se nommait Ambroise Croizat. Qui le connaît aujourd'hui ? 70 ans plus tard, il est temps de raconter cette belle histoire de « la sécu ». D'où elle vient, comment elle a pu devenir possible, quels sont ses principes de base, qui en sont ses bâtisseurs et qu'est-elle devenue au fil des décennies ? Au final, se dresseront en parallèle avec l'aide de son biographe Michel Etiévent le portrait d'un homme, l'histoire d'une longue lutte vers la dignité et le portrait d'une institution incarnée par ses acteurs du quotidien.

